



I N F O W O O D L A N D

NO. 1

i) Camp de jour ATPS

Le camp de jour ATPS retourne au Tennis Woodland pour une quatrième année consécutive et entame sa dixième année d'opérations dans la région du Grand Montréal. ATPS commencera ses activités le 23 juin pour une période de 10 semaines se terminant le 29 août. Sous la direction de Lior Doron, ATPS offre à ses campeurs un minimum de trois heures d'instruction de tennis ainsi qu'une panoplie d'activités sportives qui complètent le reste de la journée. Les instructeurs d'ATPS sont tous certifiés par la Fédération québécoise de tennis et le curriculum d'ATPS initie les campeurs à diverses notions de psychologie sportive.

Tout membre du Tennis Woodland qui réfère à ATPS un campeur recevra une leçon privée de la part d'un instructeur certifié d'ATPS. Pour plus d'informations au sujet du camp de jour, veuillez contacter Lior Doron à l'adresse suivante ldoron@tspa.ca ou par téléphone au (514) 886-9929.

ii) Allocation de terrains et Tableau de réservation

L'allocation des terrains durant les semaines du camp de jour sera la suivante :

- *entre 9 heures et 13 heures, il y aura 3 terrains ATPS et 3 terrains pour nos membres;*
- *entre 13 heures et 16 heures, il y aura 2 terrains ATPS, 2 terrains pour nos membres et 2 terrains en rotation à chaque heure pour l'entretien;*
- *entre 16 heures et 17 heures, il y aura 5 terrains pour les membres et un terrain pour ATPS; et*
- *à partir de 17 heures, tous les terrains sont dédiés aux membres, sujet aux activités liées à l'Inter-Club et aux leçons d'Intro-Tennis et ligues sociales approuvées par le club.*

En tout temps, et ce peu importe les activités cédulées, les membres du Tennis Woodland pourront compter sur un accès à deux terrains pour la pratique libre. Veuillez consulter le calendrier affiché à l'intérieur du chalet ainsi que le nouveau site web (lorsqu'il sera lancé) pour planifier vos activités en toute connaissance de cause. De plus, il est impératif de souligner que les membres doivent toujours utiliser le tableau de réservation des terrains pour réserver

leur terrain, qu'un employé soit en fonction ou pas. Si un employé n'est pas sur les lieux, le tableau sera placé à l'extérieur du restaurant et les membres pourront y réserver tout terrain libre (ou le prochain terrain libre) pendant 60 minutes, que ce soit pour jouer en simple ou en double. Veuillez noter qu'aucune réservation n'est permise sans être présent au club ou acceptée par téléphone.

iii) Intro-Tennis et Cardio-Tennis

Comme l'année dernière, nous offrons également des leçons ou activités de groupes pour nos membres ainsi que pour des non-membres. Voici les activités proposées :

- Intro-Tennis Adultes : 5 séances de 75 minutes le mercredi (21 mai au 18 juin) pour \$99
- Intro-Tennis Enfants : 5 séances de 60 minutes le samedi matin (31 mai au 28 juin) pour \$45
- Tennis Cardio (aucune instruction): 5 séances de 60 minutes (22 mai au 19 juin) pour \$60

Les inscriptions auront lieu le samedi 17 mai au Club entre 10 h et midi.

iv) Inter-Club

Nous avons maintenant deux équipes qui représenteront le Club dans la Ligue Inter-Club de Montréal, soit une équipe dans le A dont le capitaine est Frédéric Cadieux, et une équipe dans le B dont le capitaine est Éric Lafrenière.

À noter qu'il n'y aura jamais plus d'un barrage par semaine qui sera tenu au club. Les barrages à domicile de l'équipe A se tiendront le lundi soir tandis que les barrages de l'équipe B se tiendront le mardi soir. La cédule sera affichée dans le chalet et sur le nouveau site web. Il y aura des matchs très divertissants qui se joueront donc venez encourager vos porte-couleurs. Vous serez bien accueillis sur la terrasse du Club et votre présence sera appréciée.

v) Activités thématiques et ligues sociales

Le comité s'est fixé comme objectif de vous proposer cinq activités thématiques (incluant le party d'ouverture le 31 mai) et nous ferons tout en notre possible pour que ces activités soient gratuites.

Le calendrier complet des autres activités, de même que les informations sur les quatre ligues sociales qui seront à votre disposition, vous sera communiqué dans la prochaine édition du Info-Woodland au début du mois de juin.

vi) Règlements

Nous avons rafraîchi nos règlements. Ils seront affichés à l'intérieur du chalet et sur le site web.

vii) Périodes d'entretien dédiées

Il y aura une cédule d'entretien pour nos 6 terrains. Elle se lit comme suit et sera en vigueur entre le 23 juin et le 30 août sauf lorsqu'il y aura eu de la pluie:

- entre 13 heures et 14 heures : terrains 1 et 2
- entre 14 heures et 15 heures : terrains 3 et 4
- entre 15 heures et 16 heures : terrains 5 et 6

Les terrains feront également l'objet d'entretien après les heures de jeu et au besoin selon les circonstances.

viii) Classique Woodland

Plus de détails vous seront communiqués dans l'édition du mois de juin de l'Info-Woodland mais nous pouvons vous annoncer que le Club sera l'hôte de la première édition de la Classique Woodland qui aura lieu du 18 juin au 22 juin. Nous désirons souligner l'implication et l'engagement financier de l'un de nos membres, monsieur Julien Durette, et de la compagnie d'assurances Sun Life qui sont les commanditaires en titre de ce tournoi. D'autres commanditaires seront également de la partie afin de rendre possible ce tournoi.

Plusieurs joueurs dans le Top 20 du classement québécois de classe ouverte ont confirmé leur participation dans ce tournoi sur invitation. La majorité de ces joueurs sont des universitaires qui jouent dans divers circuits de la NCAA mais certains ont commencé à disputer des tournois Futures pour obtenir de précieux points au classement ATP. Parmi nos membres qui y participeront, veuillez noter la présence de Frédéric Cadieux et Roger Hernandez ainsi que les nouveaux-venus Olivier Dufour-Coursol et Laurent Galarneau.

ix) Conseil d'administration

Voici la composition de votre conseil d'administration suite à la dernière assemblée annuelle:

- Jean Carrière
- Eric Lafrenière
- Robert Leduc
- Sacha Leduc
- Kim Li
- Hubert Marsolais
- Federico Urruela

Une fois que la saison 2014 sera entamée, nous vous désignerons un (ou des) administrateur(s) responsable(s) pour les divers aspects relatifs au fonctionnement du Club ainsi que comment les rejoindre pour faire part de vos commentaires ou vos suggestions. Entre temps, pour rejoindre les deux co-présidents du Club, messieurs Jean Carrière et Eric Lafrenière, sur toute question relative au Club, veuillez simplement envoyer un courriel à jcarriere68@hotmail.com ou à caroeric@videotron.ca.

x) Site Web

Pour des raisons financières principalement, nous n'avions pas pu mettre en ligne un site web l'année dernière. Nous allons tenter l'exercice à nouveau cette année pour offrir de l'information de base au sujet du Club mais aussi pour faire en sorte que le site web soit la source principale d'information au sujet de la condition des terrains suite à des averses.

xi) Consommations d'alcool au Club

Nous en avons traité dans la refonte des règlements mais nous tenons à vous rappeler qu'il est strictement interdit, en tout temps, de consommer des boissons alcoolisées qui n'ont pas été achetées au restaurant du Club. Les amendes sont très considérables et d'autres sanctions pourraient être appliquées par la Régie des alcools, courses et jeux.

xii) Nouveaux t-shirts à l'effigie du Club



Bob « The Lob » Chiasson en 1970